**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud lance sa campagne automnale de vaccination contre le Covid-19

Le Canton de Vaud lance sa campagne de vaccination et propose à la population une dose de rappel avec un nouveau vaccin Moderna, bivalent. Dès aujourd'hui, les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes vulnérables peuvent s'inscrire pour recevoir leur injection de rappel. Les premières administrations de vaccin bivalent se feront uniquement à partir du 10 octobre. Les personnes de 16 à 64 ans qui souhaitent bénéficier d'un rappel pourront s'inscrire prochainement.

Ces deux dernières années ont montré que l'automne est propice à une augmentation de la transmission du Covid-19, en raison notamment de la multiplication des contacts étroits dans les espaces clos lorsqu'il fait froid. Le Canton de Vaud est bien armé pour faire face à cette augmentation des contaminations puisque plus de 98% de sa population présente des anticorps, grâce notamment à un excellent taux de vaccination.

Le risque individuel d'infection va néanmoins augmenter, ainsi que la charge sur les hôpitaux, déjà très sollicités depuis de nombreux mois. Les personnes vulnérables, soit les personnes de 65 ans et plus et celles de 16 à 64 ans qui présentent un risque accru en raison d'une maladie préexistante ou d'une grossesse, risquent encore de développer une forme grave du Covid-19, même si elles sont entièrement vaccinées. En effet, les études récentes montrent que ces deux groupes voient la protection contre les formes graves de la maladie diminuer avec le temps. Il est donc important qu'ils bénéficient d'une dose de rappel dès maintenant, au début de l'automne pour se prémunir contre une évolution sévère.

Le Canton de Vaud leur propose ainsi en priorité une dose de rappel dès le 10 octobre, avec un nouveau vaccin Moderna, dit « bivalent », qui cible la souche originelle du Covid plus une souche d'Omicron. Les rendez-vous peuvent être pris dès aujourd'hui, et la vaccination de rappel demeure gratuite.

Les personnes de 16 à 64 ans pourront également avoir accès à une dose de rappel dans une dizaine de jours. Une communication ad hoc en précisera les détails prochainement. Pour ce groupe, le rappel est judicieux, après évaluation et décision individuelles, s'il souhaite réduire le risque d'une évolution grave et rare. La

recommandation est plus forte pour les professionnels de la santé qui travaillent dans les services de soins aigus, ainsi que pour les personnes s'occupant à titre professionnel ou privé de personnes vulnérables.

Le rappel doit être administré au moins quatre mois après la dernière vaccination ou après la guérison, et ce pour tous les groupes d'âge. Les rendez-vous se prennent à travers www.coronavax.ch ou, pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, via la hotline vaccination, au 058 715 11 00.

Vaccination offerte dans plusieurs centres

La vaccination est offerte sur l'entier du territoire vaudois, avec des centres à Nyon (CMC), Gland (clinique de la Lignière), Rennaz (HRC), Payerne (HIB), Morges (eHc) et Lausanne (Unisanté et Bois-Cerf). Des pharmacies renforcées à Avenches, Clarens, Lausanne, Orbe, Prilly, Rolle, Signy, Vallorbe et Yverdon complètent ce dispositif. Quelques cabinets médicaux ayant déjà vacciné en 2021 proposeront également cette prestation dans des régions de montagne éloignées d'un centre de vaccination.

Les autorités sanitaires rappellent que le virus de la grippe circulera également cet hiver et que les personnes vulnérables face au Covid le sont également face à cette maladie. Elles leur recommandent donc fortement la vaccination contre la grippe, qui peut se faire sans devoir respecter un intervalle particulier après ou avant la vaccination de rappel contre le Covid.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 octobre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé